

# LE CANADA

DEUXIEME ANNEE—NUMERO 160

LUNDI, 26 JUILLET 1880

Rédacteur en chef  
**JOSEPH TASSÉ**  
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus

Edition Quotidienne  
Un an, payable d'avance \$4.00  
Six mois, payable d'avance \$2.00  
Payable à la fin du semestre \$2.00  
Edition Hebdomadaire  
Un an, \$1.00, invariablement payable d'avance  
BUREAUX—No. 445, rue Sussex, Ottawa et No. 70, rue Albert Hull.

Administrateur  
**O. D. THÉRIAU**  
Les lettres et envois non affranchis sont refusés

**RUSSELL HOUSE**  
RUE SPARKS, OTTAWA.

**J. A. COUIN,**  
Propriétaire.

Situé au centre des affaires et tout près des édifices du parlement, cet hôtel est le rendez-vous de tous les hommes d'affaires et continue à tenir son rang parmi les premiers hôtels du pays.

**HOTEL RICHELIEU**  
CÔTE DES RUES

**NOTRE-DAME ET ST. VINCENT**  
Vis-à-vis le Palais de Justice, MONTREAL.

Le soussigné remercie ses amis et le public d'Ottawa en général pour leur encouragement libéral. Il a l'honneur de les informer qu'il a ajouté

**CENT MAGNIFIQUES CHAMBRES**  
à son hôtel, faisant face sur la place Jacques Cartier.

Le public trouvera tout le confort à **DES PRIX MODÉRÉS** et l'hôtel Richelieu ne le cède en rien aux premiers hôtels de la Péninsule.

**I. B. DUROCHER,**  
Propriétaire

**POUDRES DE CONDITION D'ALEXANDER**

**BOULES POUR LES ROGNONS**  
ET AUTRES

**MÉDECINES CÉLÈBRES**  
POUR LES

**Chevaux**  
AGENTS à OTTAWA—C. STRATTON,  
Coins des rues Dalhousie et Saint-Pair.

**Hôtel Johnson**  
80, RUE YORK

**ACHETEZ VOTRE THÉ**  
CHEZ

**STROUD FRÈRES**  
45, Rue Rideau

**ET A MONTREAL**  
On approvisionne le commerce.

**FEUILLETON**

**LE**

**Pain du Pauvre**

PAR

**RAOUL DE NAVERY**

(Suite)

—N'existe-t-il, personne, un serment de main sur le remerciement de Hans ? Dieu connaît la générosité de Fritz, et nous n'avons cessé de l'en bénir.

—Et jamais vous ne vous êtes demandé si quelqu'un de la famille de Fritz n'élèverait point de prétentions à propos de cette part de l'héritage ?

—Ce serait un crime, les volontés d'un mourant sont sacrées.

—Rien ne me prouve que vous ne promettez pas à mon oncle d'acquiescer, le prix de cette acquisition.

—Mon Dieu ! s'écria Marthe,

**BOULANGERIE À VENDRE.**  
Nouveaux locaux construits, four de première classe et maison d'habitation. Conditions avantageuses moyennant le paiement de 1000 \$.

**F. BRAZEAU,**  
No. 32, rue Kent, Hull.  
Ottawa, 17 juin 1880.

**Réouverture**

**RESTAURANT METROPOLITAIN**  
(Partie Est, pont des Sapeurs).

**P. BRANNEN** a l'honneur d'informer ses amis et le public en général qu'il vient d'ouvrir et d'organiser

**LE METROPOLITAIN**  
de la manière la plus grandiose. Le buffet comprend les liqueurs les plus fines et les cigars les plus exquis. REPAS servis à tout heure.

**J. P. MURPHY,**  
PLÔMBIER.

**Poscur de tuyaux de vapeur et de gaz.**

**POSEUR DE SONNETTES, etc.**  
**151, RUE RIDEAU.**

**BAIGNOIRES EN CUIVRE POLI, en FER GALVANISÉ, en ZINC, etc.**

**J. P. MURPHY,**  
151, rue R. deau

**EUGÈNE ROBITAILLE**  
HORLOGER ET BIJOUTIER

**OUVRAGES EN CHEVEUX.**  
Dorures et plaqués de toutes sortes.

**AU PLUS BAS PRIX.**  
45, Rue Rideau, Block Egleson.

**Les Bains Turcs.**  
186, RUE ALBERT.

**Hôtel Johnson**  
80, RUE YORK

**ACHETEZ VOTRE THÉ**  
CHEZ

**STROUD FRÈRES**  
45, Rue Rideau

**ET A MONTREAL**  
On approvisionne le commerce.

**FEUILLETON**

**LE**

**Pain du Pauvre**

PAR

**RAOUL DE NAVERY**

(Suite)

—N'existe-t-il, personne, un serment de main sur le remerciement de Hans ? Dieu connaît la générosité de Fritz, et nous n'avons cessé de l'en bénir.

—Et jamais vous ne vous êtes demandé si quelqu'un de la famille de Fritz n'élèverait point de prétentions à propos de cette part de l'héritage ?

—Ce serait un crime, les volontés d'un mourant sont sacrées.

—Rien ne me prouve que vous ne promettez pas à mon oncle d'acquiescer, le prix de cette acquisition.

—Mon Dieu ! s'écria Marthe,

**\$7.00 LA DOUZAINÉ.**

**140 doz. de Haches,**

**FABRIQUES AVEC**

**Le meilleur Acier de Pirch.**

**EXCELLENTE sous tous LES RAPPORTS**

**MANN & CIE.**  
Ottawa, 13 août 1879.

**LA VITALINE**

**LA VITALINE** est un remède spécifique de Gray.

**100**

**Canaris Chanteurs**

**ESMONDES**

**ANGLETERRÉ**

**LA VITALINE**

**LA VITALINE** est un remède spécifique de Gray.

**100**

**Canaris Chanteurs**

**ESMONDES**

**ANGLETERRÉ**

**LA VITALINE**

**LA VITALINE** est un remède spécifique de Gray.

**GIBSON, FILS et WARNOCK,**

**Biscuits**

**MARQUIS DE LORNE**

**Joseph Drolet**

**FABRIQUÉ**

**Le meilleur Acier de Pirch.**

**EXCELLENTE sous tous LES RAPPORTS**

**MANN & CIE.**  
Ottawa, 13 août 1879.

**LA VITALINE**

**LA VITALINE** est un remède spécifique de Gray.

**MARCHANDISES SÈCHES**

**Magasin Populaire**

**A. D. RICHARD,**

**COIN DES RUES DE**

**L'ÉGLISE ET CUMBERLAND,**

**OTTAWA**

**M. RICHARD** a toujours un assortiment des plus variés et des plus complets qu'il offre aux prix les plus raisonnables.

**Ottawa, 20 octobre 1879.**

**Classe I Classe I**

**SAISON DE 1880**

**Du 1er Mai au 1er Octobre**

**10 lbs, tous les jours, CINQ MOIS, \$4.00**

**10 " " " QUATRE " " " \$3.50**

**10 " " " TROIS " " " \$3.00**

**10 " " " DEUX " " " \$2.50**

**10 " " " UN " " " \$2.00**

Deux livraisons le samedi. Pour double quantité, ajoutez cinquante pour cent aux prix ci-dessus.

—Tarif spécial pour des plus fortes commandes.

Ceux qui ont goûté de leur saumon feront bien de remarquer la qualité de notre glace, et se rappeler que nous la prenons au-dessus des chutes de la Chaudière, dans la baie qui fournit l'approvisionnement d'eau de la ville.

Nous ne permettons pas à nos employés de vendre de la glace; ils sont tenus d'être polis et actifs dans l'accomplissement de leurs devoirs. On recevra avec reconnaissance toute information relative à quelque négligence de la part de nos employés.

**J. CHRISTIN et Cie.,**  
381 rue Wellington

**CHARCUTERIE FRANÇAISE**

**SEULE MAISON À OTTAWA**

On trouve toujours un assortiment de viande préparée de première qualité

Et vendue à des prix modérés.

Dresses douces, Volailles rôties, Langues pressées et marinées, Saucisses de Boulogne Lard salé, etc., etc.

**A. COURELLE,**  
Carre du marché By, Nos. 14 et 16.

Ottawa, 24 janvier 1880

**Ed. O'LEARY,**

**MARCHAND TAILLEUR**

**Fournisseur des Messieurs**

Un bon assortiment de Tweeds

Pour L'AUTOMNE ET L'HIVER

A des prix qui conviennent à toutes les bourses.

Ottawa, 10 Nov. 1879.

**MOSBOVE et PEARSON, Avocats,**

Notaires, etc., etc. Bureau—Vis-à-vis le Russell House, Ottawa, au-dessus du magasin de Gibson, confiseur.

M. Argon à prêter sur propriétés foncières.

(A suivre.)

Lundi, 26 Juillet 1880

SOMMAIRE

UN DÉMOCRATE PRÉVU. M. CLAUDIO JANNET A WORCESTER. BORDS DU JOUR. SERVICE TELEGRAPHIQUE. LÉGISLATURE DE QUÉBEC. COURRIER DE HULL. A TRAVERS OTTAWA. MARCHÉS D'OTTAWA. MARCHÉS STRANBERS. FEUILLETON—LE PAIN DU PAUVRE: Par Raoul de Navery.

UN DÉMOCRATE PRÉVU

L'affaire Prentice vient d'avoir son dénouement. Comme nous le disions, le délateur a été couvert de confusion, et les feuilles libérales ne savent qu'invoquer en faveur de leur protégé qui a fait pitoyable mine durant toute l'enquête. Voici les conclusions du comité :

"Après avoir considéré tous les faits, le comité en est venu à la conclusion que M. Prentice n'avait pas la moindre autorisation de négocier le dit emprunt, mais qu'au contraire, chaque fois qu'il a demandé à M. Chapleau, soit personnellement ou par l'intermédiaire d'amis, l'autorisation de négocier cet emprunt, la chose lui a été refusée.

"Votre comité est aussi d'opinion que M. Prentice n'a fait à l'honorable trésorier d'offres formelles pour la négociation du dit emprunt, que que lorsqu'il a été informé que le dit emprunt avait été définitivement conclu.

M. Mathieu proposa, secondé par M. Champagne, que les mots suivants fussent ajoutés à la fin du dit rapport :

"Votre comité croit de son devoir de remarquer que la conduite du dit Édouard-Alexandre Prentice au sujet de l'emprunt des \$300,000 est sujette au blâme sous tous les rapports, d'autant qu'il a tenu par le témoignage de M. Barbeau que le dit Prentice tenait à empêcher le trésorier d'effectuer cet emprunt à cinq pour cent afin de pouvoir négocier lui-même à un taux plus élevé.

"Votre comité croit aussi de son devoir d'ajouter que le témoignage de E. A. Prentice est rempli de contradictions et en conflit direct avec ce qui a été affirmé sur des points importants par les autres témoins, et que sa déposition indique un défaut de mémoire extraordinaire.

"Que le dit E. A. Prentice a montré peu de respect pour la vérité, dans les déclarations qu'il a faites devant le comité, et qu'en comparant attentivement les différentes parties de son témoignage soit entre elles, soit avec celles des autres témoins qui ont été entendus, votre comité n'en peut venir à d'autre conclusion que le dit E. A. Prentice n'a porté ces accusations que dans le but de tromper cette chambre, et cela par malice et spéculation, ce que ce comité doit répudier et dénoncer. Le tout humblement soumis."

M. Caron proposa, secondé par M. Champagne, que le rapport, y compris l'amendement proposé par M. Mathieu, fût adopté comme étant celui du comité.

M. Joly, secondé par l'honorable M. Langelier, proposa l'amendement suivant :

"Que vu l'époque avancée de la session et le peu de temps qui reste pour étudier la preuve faite devant le comité, laquelle n'a été entièrement transcrite qu'après hier et n'a jamais été soumise aux membres de ce comité :

"Que pour ces raisons, la dite preuve et toutes les procédures du comité soient mises devant la chambre sans être accompagnées d'un rapport."

Cette motion ayant été mise aux voix, fut rejetée sur une division de 11 contre 4, les seuls députés pour l'affirmative étant : MM. Joly, Langelier (Portneuf), Lafontaine (Napierville), et W. Lts.

L'honorable M. Joly proposa alors l'amendement suivant :

"Que le dit rapport ne soit pas adopté, mais que le suivant lui soit substitué :

"Que vu la déclaration de M. Irvine relativement à l'emprunt de \$300,000 négocié à la banque du Peuple, votre comité est d'opinion que cet emprunt a été négocié à la banque du Peuple par M. Prentice au taux de 6 pour cent, dont 5 pour cent ont été payés par le gouvernement et 1 pour cent par M. Prentice, avec l'argent emprunté de M. L. A. Sénécal, qui a déclaré ne pas avoir le moindre espoir d'être jamais remboursé de cette somme.

"Avant que la banque eût remis au gouvernement la somme de \$300,000, M. Prentice informa M. Chapleau qu'en sus des 5 pour cent que le gou-

vernement devait payer, l'emprunt nécessitait de sa part (à M. Prentice) des sacrifices personnels.

Lorsqu'en réponse à M. Irvine, l'honorable M. Robertson a déclaré à la Chambre que 5 pour cent seulement avaient été payés à la banque, l'honorable M. Chapleau savait de puis longtemps qu'il avait été payé 6 pour cent dont 1 pour cent avait été fourni par M. Sénécal.

Quant à l'emprunt de \$4,000,000, votre comité est d'opinion que l'honorable M. Chapleau n'a jamais confié d'une manière formelle à M. Prentice le soin de négocier cet emprunt, mais que, par sa correspondance et les conversations qu'il a eues avec lui, il l'a laissé sous l'impression qu'il le lui accorderait ; que c'est sous cette impression que M. Prentice a sacrifié la différence dans le taux de l'emprunt négocié à la banque du Peuple.

La motion ayant été mise aux voix, fut rejetée sur la division suivante : Pour, 5 ; contre, 11.

L'Electeur, organe libéral de Québec, confond par les faits, se voue à la tâche de disculper ceux qui ont provoqué inutilement l'enquête, et le dépenses qu'elle a dû entraîner. C'est-à-dire que les rôles sont renversés. Chanter la palinodie après tant de clameurs provocatrices, c'est lui militant. E. outons l'Electeur :

"Au lieu de lui en savoir mauvais gré, nous sommes convaincu que le gouvernement doit être fort aise de ce que M. Marchand l'ait mis en position de montrer les faits tels qu'ils sont et de mettre fin à une foule de rumeurs qui donnaient un caractère de gravité exceptionnelle aux faits et gestes du premier ministre, qui a pu atténuer sa culpabilité en faisant comparaitre des témoins pour rectifier ce que M. Prentice a pu dire ou écrire d'inexact."

Le ton est décidément changé : il faudra donc que les libéraux se mettent en quête d'un autre scandale.

M. CLAUDIO JANNET A WORCESTER

Les nombreux admirateurs de M. Claudio Jannet en Canada nous sauront gré, sans doute, de reproduire le compte-rendu de la visite de ce monsieur à Worcester, Mass., que nous trouvons dans le dernier numéro du Travailleur.

Lundi matin, le rédacteur du Travailleur recevait une lettre de M. Jannet, en réponse à une missive de circonstance, lui disant qu'à 6.30 a.m., mardi, MM. Jannet et de Foucault seraient à la gare de Worcester, en route pour Saratoga. Quelques citoyens concurrents l'idée de les retenir au passage pour quelques heures.

A l'heure indiquée, le Dr N. Jacques et M. Ferd. Gagnon, M. E. Lecours, président, et M. P. L. Paquette, ex-président de la société Saint-Jean-Baptiste, étaient à la gare. Le train arrêté et M. Jannet apparut seul sur le marche-pied du wagon ; un malentendu avait empêché le comte de Foucault de monter sur le même convoi.

Après les présentations, MM. Jacques et Gagnon, qui avaient retenu une voiture de gala, firent voir la ville à l'illustre visiteur. On parcourut en tous sens. M. Jannet trouva la ville des plus riches, des mieux assises, des plus coquettes. Ayant manifesté le désir de visiter un établissement industriel, on conduisit M. Jannet à la grande manufacture de Washburne et Moen, où l'on fabrique en grand le fil de fer, depuis le plus fin fil d'archal jusqu'au fil à clôture, depuis les lames élastiques pour ressorts d'horloges, bucs pour corsets, etc., etc., jusqu'aux plus fins ressorts de montres.

M. Philippe L. Moen, d'origine française, président de la compagnie, parlant le français avec facilité, reçut les visiteurs avec la plus grande courtoisie et une amabilité charmante. Il nous donna un éléonore des plus intéressants en la personne de M. Burroughs. Ce monsieur nous fit voir cette grande fabrique qui donne de l'emploi à 2,300 ouvriers, qui fait des affaires gigantesques par tout le monde entier, depuis Alexandrie jusqu'à Saint-Petersbourg, depuis le Bolivar jusqu'au Nord-Ouest canadien, et cela tout en fermant l'établissement chaque dimanche.

En son genre, c'est l'établissement le plus considérable du monde entier. Un bon nombre de nos compatriotes y trouvent du travail ; presque toutes les nationalités y sont représentées. M. Chas. Washburne est le trésorier de la compagnie. Ce monsieur parle très-bien le français ; il est un des admirateurs si nombreux de cet idiomme élégant dans notre ville. M. C. H. Morgan, inventeur et habile ouvrier, est le surintendant de ce grand établissement.

M. Moen, le président, descend d'une famille française dont le chef était soldat sous Lafayette, dans la guerre de la révolution, et qui, après la guerre, le Congrès améri-

can offrit des terres, dans le nord de l'Etat de New-York, à ces soldats si vaillants, qui s'étaient expatriés pour venir soutenir le fer bravoure et féconder de leur sang le faible rameau de la liberté qui devait si tôt se développer et devenir le chêne si puissant qui a nom la République américaine. Dans le cours du temps, sans cesse en rapport avec l'élément américain, M. Moen a oublié quelque peu sa langue maternelle ; mais il sait encore en faire usage pour tourner un compliment très élégant et recevoir les visiteurs français avec la plus cordiale bienvenue.

Après avoir admiré la grande fabrique, M. Jannet salua, en passant, la famille de M. G. A. non. La société Saint-Jean-Baptiste rendait, mardi, les derniers devoirs à l'un de ses membres, M. Joseph Le Sage. Après le service, les 150 membres qui avaient assisté aux funérailles s'assemblèrent dans la salle Saint-Jean-Baptiste pour recevoir et entendre M. Claudio Jannet. Environ 200 personnes étaient présentes. Il était 10 h. du matin. M. Lecours, président de la société, présenta M. Jannet à l'auditoire. Les abbés Primeau et Dupras, de Worcester, et Barrette, de Grafton, étaient sur l'estrade.

Au nom des paroissiens, M. Ferd. Gagnon déclara la venue de M. Jannet dans les termes suivants :

M. Claudio Jannet, Les Canadiens français de Worcester, ici représentés par les membres de la Société Saint-Jean-Baptiste, vous souhaitent une cordiale bienvenue au milieu d'eux.

Vous avez visité notre patrie, vous avez pris part à notre fête nationale. Fils de France vous, êtes venu apporter à ses petits fils des bords du Saint-Laurent la parole d'encouragement de la vieille patrie, vous êtes venu dire, au nom des gloires catholiques qui sont toujours les plus françaises, que si, pendant une certaine époque, le Canada a été oublié chez vous, depuis un quart de siècle il compte là bas des amis, des défenseurs, des admirateurs.

Les louanges décernées au Canada français nous vont à l'âme, car sur la terre étrangère, nous n'avons rien oublié de notre pays, pas même la fortune qui y conduit et que nous reprendrons joyeusement si les circonstances le permettent.

Vous êtes aujourd'hui au milieu des exilés canadiens, de ces enfants de la Province de Québec que le malheur des temps a éloignés de la patrie. Avec nous moins d'enthousiasme, avec nous moins de bonheur que leurs frères du pays, ils vous acclament au milieu d'eux. Ils sont Français, ils sont catholiques, et reçoivent un fils si distingué de la France catholique, c'est pour eux un bonheur. Les Canadiens des Etats-Unis, comme autrefois le peuple juif, errant de plaines en plaines, marquant son passage de monuments commémoratifs, les Canadiens en exil ont élevé des temples à l'Eternel, colonnes de prières, de sanctification et de paix. Et si jamais la Providence décide que leurs églises ne soient plus françaises, les clochers élevés avec le dévouement et les sacrifices des classes ouvrières seront là pour proclamer que ces fils du Canada français auront passé en ces endroits.

Vous vertez monsieur Rameau, ce vieil ami des Canadiens ; soyez, s'il vous plaît, notre commissionnaire ; dites-lui, ainsi qu'aux Français qui s'occupent de notre petit peuple, que les Canadiens de Worcester, leurs pasteurs à leur tête et les premiers de tous, ont conservé pieusement le culte de la France ; que sur la terre étrangère, c'est son drapeau qui leur sert de guidon ; drapeau respecté, honoré avec lequel l'étendard des Etats-Unis aime à marier ses étoiles et ses couleurs. Saisissant en vous l'un des champions des droits catholiques et de la science en harmonie avec l'Eglise, nous vous prions d'accepter nos hommages de respect et nos vœux les plus sincères pour votre heureux retour au sein de votre chère patrie.

M. Jannet se leva, au milieu d'applaudissements, et prononça une improvisation magistrale, pleine de hautes pensées, de larges considérations et émaillée d'idées pratiques et tout à fait appropriées. Les applaudissements couvrirent plus d'une fois sa voix sympathique.

M. le curé Primeau invita M. Jannet à déjeuner au presbytère avec quelques invités.

M. le curé de Grafton fit quelques courtes observations très pratiques.

VIVE L'AMNISTIE !

Il se passa alors une jolie scène de famille. Avec un tact et une bonté que M. Jannet qualifia d'admirables, M. le curé dit qu'autrefois, au collège, quand un personnage de distinction était en visite, le supérieur accordait un congé et faisait remise des penes. Lui aussi, à l'occasion de la visite de M. Jannet, voulait faire comme on fait au collège dans une telle circonstance. Il oubliait le passé et amnistiait les délinquants de sa paroisse.

Le mot et l'acte eurent l'auditoire, et M. Claudio Jannet fut le premier à s'écrier :

—Vive l'amnistie ! C'est la bonne, celle là et la seule bonne, puisqu'elle

unit, qu'elle fortifie. Vive l'amnistie du prétre !

Le déjeuner fut superbe. Le menu en était excellent, les vins généreux, les convives étaient en verve et notre ami de France enchanté. Sa santé, proposée par M. le curé en termes délicats et sympathiques, fut bue avec le plus vif enthousiasme. Il répondit avec émotion.

M. Jannet ne voulut pas partir de Worcester sans coopérer à nos vœux. Il souscrivit un franc de France pour l'élargissement de l'Eglise, et 25 francs pour le convent, et il signa son nom dans le cahier d'honneur de notre paroisse.

C'est une marque d'estime, une délicatesse qui iront au cœur du pasteur et des ouailles. Généreux fils de France, merci. Que Notre-Dame des Canadiens protège votre famille !

Le président de la société Saint-Jean-Baptiste avait présenté à M. Jannet un magnifique bouquet de fleurs. A la gare, au moment du départ, il en détacha quelques boutons de rose, pour madame Jannet, et l'envoya à M. le curé pour le déposer sur l'autel de Notre-Dame.

Le convoi de midi et quart du chemin Boston et Albany emporta M. Jannet vers Saratoga. Sa visite à Worcester est un honneur pour les Canadiens, et tous ceux qui l'ont entendu ne tarissent pas en éloges sur son admirable talent.

Nous avons regretté de ne pas avoir eu le plaisir de saluer M. le comte de Foucault. Un petit discours de bienvenue avait été préparé pour le recevoir. En voici le texte, que son ami M. Jannet a dû lui remettre avec tous les bons souhaits des Canadiens de cette ville :

M. le comte,

Le Canada a été établi par les Evêques et par les Seigneurs. Et le système féodal n'a-t-il accompli que ce bien, ce serait un fort bon argument en sa faveur. Les Canadiens ont toujours eu beaucoup de respect pour leurs seigneurs, et les rois de France ont annobli plusieurs de nos chefs de famille, en reconnaissance de leur dévouement et de leur bravoure.

Desendants de Français, nous formons un peuple de gentilshommes, et suivant l'expression énergique d'un de nos patriotes, M. I. Béard, nous pouvons toujours marcher tête levée. Les ouvriers canadiens de Worcester sont heureux de saluer, au milieu d'eux, un représentant de cette vieille noblesse française qui a contribué pour une si large part dans l'établissement de la Nouvelle-France. Nous avons lu avec un véritable plaisir que vous êtes un peu parent avec nous et que la famille de Foucault n'est pas étrangère à notre pays. Représentant les idées d'ordre, de religion et d'attachement aux principes d'autorité, vous êtes au milieu d'ouvriers qui respectent ces principes. Soyez le bienvenu, compagnon de M. de Munn, ce grand apôtre des sociétés ouvrières, soyez le bienvenu au sein des ouvriers canadiens de la Nouvelle-Angleterre.

Soyez le bienvenu, favorisé de la fortune, qui êtes le dispensateur de ses bienfaits ; soyez le bienvenu au milieu de ceux qui croient, qui espèrent et qui aiment. Soyez le bienvenu, journaliste catholique, frère aimé que nous acclamons avec orgueil, moi humble enfant de la presse, comme un confrère honoré et respecté.

Allez dire aux vaillants publicistes, vos collaborateurs, vos amis, qu'il existe au sein des cinquante millions d'habitants de la République américaine, 400,000 ouvriers d'une même origine, disséminés par ce vaste territoire, dont les cours battent à l'unisson pour la gloire de la foi catholique, pour le même amour qui est celui du Canada français, pour une même idée, la conservation du signe national que la France a mis sur leurs lèvres.

Monsieur le comte, puisse votre visite nous avoir donné un ami de plus en France ; elle aura certainement ajouté les 500 Canadiens de Worcester au chiffre déjà si considérable de vos admirateurs canadiens-français.

Une dépêche de Terrebonne nous apporte la douloureuse nouvelle de la mort de Madame Masson, née Marie-Louise-Rachel Mackenzie, épouse de l'hon. L. R. Masson. Nous nous associons dans nos regrets à tous ceux qui ont connu cette personne distinguée et nous offrons nos sincères condoléances à l'honorable ministre frappé si cruellement dans ses plus chères affections.

Remède pour les temps de crise

Ne dépensez plus tant d'argent pour de beaux vêtements, riche nourriture et la mode. Achetez de la bonne nourriture saine, de meilleurs vêtements à bon marché ; procurez-vous les choses de toutes sortes nécessaires à la vie, plus substantielles et moins frêlées ; et surtout mettez un terme à la folle habitude de courir après les médecins charlatans, dont les remèdes ne peuvent que vous faire du mal. Mettez votre confiance en ce plus efficace, simple et économique de tous les remèdes, les Amers de Houlbon, qui guérissent toujours à si bon marché ; vous verrez ainsi renaitre la prospérité. Essayez-les une fois. Lisez ce que nous en disons dans une autre colonne.

ECHOS DU JOUR

Les recettes du Grand-Tronc depuis le 1er janvier 1880, comparées à celles de la même période de l'année dernière, accusent une augmentation de \$1,014,000.

Il paraît à peu près certain que M. Mathieu, député de Sorel, sera nommé commissaire du gouvernement pour régler la répartition de l'emprunt municipal.

La compagnie du chemin de fer du Nouveau Brunswick a vendu, par rail, tous ses terrains et son matériel à des capitalistes de New-York et de Montréal pour \$2,000,000. Les nouveaux propriétaires se proposent, dit-on, de compléter ce chemin jusqu'à la Rivière-du-Loup (en bas).

On lit dans le Travailleur de Worcester, Massachusetts : "Tous les Canadiens que nous avons vu de retour du Canada sont enchantés de leur promenade au milieu de leurs parents et amis et leur grand désir serait de pouvoir se repatrier, s'ils pouvaient trouver là-bas une existence aussi facile qu'ici."

La Nouvelle-Ecosse veut faire sa part du commerce si rémunérateur de bestiaux. Du 1er janvier au 12 mai dernier, elle a exporté du port d'Halifax en Europe 4,310 têtes de bétail et 2,632 moutons.

Pourquoi la province de Québec ne ferait-elle pas un effort pour participer à un trafic qui se développe si rapidement.

MM. Davis et Fils, entrepreneur de la section 11 du canal Lachine, ont commencé leurs travaux. Lundi dernier, 300 hommes y ont reçu de l'ouvrage, et la pompe "Heald" que l'on a achetée à New-York, a été mise en opération ; elle lance 35,000 gallons d'eau à la minute. D'ici à quelques jours, MM. Davis et Fils auront besoin de mille journaliers.

On lit dans le Moniteur Acadien : "La plus grande excitation règne à Yarmouth sur suite de la découverte de gisements d'or à deux milles de la ville. C'est un Acadien qui a fait la trouvaille au commencement de la semaine dernière, et on assure qu'il a reçu une grosse somme pour ne pas dévoiler la localité, tant que des arrangements n'auront pas été faits pour travailler le claim."

Une dépêche reçue de Québec à l'instinct même, dit le Courrier de Montréal, nous apprend que le gouvernement vient d'abandonner ses résolutions de chemins de fer, par lesquelles le premier ministre demandait au gouvernement de l'autoriser à régler la question du terminus du chemin de fer de la cité de Montréal, de la manière qu'il jugerait la plus avantageuse.

Vendredi matin, Son Honneur le juge Stuart a rendu jugement en faveur du pétitionnaire dans l'affaire de l'Atlataga. Le gouvernement est condamné à payer les frais du procès et les dommages, dont le chiffre n'est pas encore fixé.

M. Angers, avocat du gouvernement, a fait, séance tenante, motion pour porter la cause devant le Conseil privé.

Le Trésorier de Québec, après avoir pris en considération la demande des députés des deux côtés de la Chambre, en est venu à la conclusion de recommander de percevoir de la manière suivante ce qui constitue le fonds d'emprunt municipal :

"Que chacune des municipalités paie le capital qu'elle a emprunté plus douze ans d'intérêt à cinq pour cent suivant la loi. En collectant l'argent de cette manière, le trésorier espère remettre les finances de la province dans un état très satisfaisant."

Remède pour les temps de crise

Ne dépensez plus tant d'argent pour de beaux vêtements, riche nourriture et la mode. Achetez de la bonne nourriture saine, de meilleurs vêtements à bon marché ; procurez-vous les choses de toutes sortes nécessaires à la vie, plus substantielles et moins frêlées ; et surtout mettez un terme à la folle habitude de courir après les médecins charlatans, dont les remèdes ne peuvent que vous faire du mal. Mettez votre confiance en ce plus efficace, simple et économique de tous les remèdes, les Amers de Houlbon, qui guérissent toujours à si bon marché ; vous verrez ainsi renaitre la prospérité. Essayez-les une fois. Lisez ce que nous en disons dans une autre colonne.

Chapeaux de Paille

Au prix coûtant à partir d'aujourd'hui. Chapeaux de paille. La balance doit être vendue avant le 1er août.

Chapeaux de paille. Il faut qu'ils soient tous vendus sans réserve.

Chapeaux de paille. Il en reste un bon choix.

Chapeaux de paille. Dépêchez-vous !

R. J. DEVLIN

CETTE SEMAINE Vente Spéciale

DE

Stoffes à robes à 7c  
Robes à robes à 12c  
Robes à robes à 15c  
Chez Stitt et Cie

Vente Spéciale CETTE SEMAINE

Indienne et Mousseline, 5c  
Bonne indienne qui ne change pas, 10c  
Galates réduits à 12c  
Régis cord's blancs, 12c  
Mousseline Pompadour, 12c  
Mousseline française, 13c  
Chez Stitt et Cie.

Vente Spéciale CETTE SEMAINE

Gants de kid utiles, 50c  
Gants de kid non-piqués, 65c  
Beaux gants de kid, 90c  
Meilleurs gants de kid, \$1

Bonneterie cette semaine

Grande réduction dans la Bonneterie  
Chaussettes d'enfants  
Chaussettes de dames  
Chaussettes de messieurs

Vente Spéciale CETTE SEMAINE

Chaussettes à 25c  
Parasols à 35c  
Parasols à 50c  
Parasols à 75c  
Parapluies, de 25c

Vente Spéciale CETTE SEMAINE

Chaussettes à 25c  
Parasols à 35c  
Parasols à 50c  
Parasols à 75c  
Parapluies, de 25c

STITT ET Cie

52 et 55 Rue Sparks

T. J.

A maintenant en main un magnifique approvisionnement de

Thé de 40 cents !

De qualité supérieure, sans égal pour aucun prix.

Sucre Jaune magnifique,

à 9, 9 et 10c. le livre. Qu'on en fasse l'essai, et je suis convaincu qu'on y reviendra souvent.

T. J. CUNN,

Coin des rues Rideau et Dalhousie, Basse-Ville. Ottawa, 10 juillet 1880.

Avis aux Entrepreneurs

DES SOUMISSIONS seront reçues par le sousigné jusqu'à midi, LUNDI, le 26 jour d'AOUT, pour l'aménagement intérieur de la salle d'exercice militaire, Ottawa.

Les plans et devis peuvent être vus, des formules de soumission et autres informations nécessaires obtenues, LUNDI, le 26 courant, et les jours suivants.

La soumission devra porter sur l'ordre : "Soumission pour l'aménagement de la salle d'exercice," et être accompagnée d'un chèque de banque accepté, pour une somme égale à cinq pour cent du montant de la soumission.

Le département ne s'engage pas à accepter la plus basse soumission ni aucune autre.

Par ordre, S. CHAPLEAU, Secrétaire, Département des Travaux Publics, Ottawa, 20 juillet 1880.

VIENT DE PARAITRE

UN PARALLELE

Lord Beaconsfield et sir John Macdonald

PAR JOSEPH TASSÉ

Brochure sur papier de luxe, accompagnée des portraits de lord Beaconsfield et de sir John Macdonald.

Prix : 50 cts. l'exemplaire

S'adresser au bureau du Canada.

Paniers de Marché

ET PANIERS DE COLLATION En grande Variété CHEZ

C. S. Shaw & Cie

IMPORTATEURS 63, rue Sparks

N. B.—N'achetez pas avant d'avoir vu nos prix.

MAISON D'EDUCATION

POUR LES JEUNES DEMOISELLES. Congrégation de Notre-Dame, RUE GLOUCESTER, OTTAWA.

L'année scolaire de cette Institution commence le 1er de Septembre. Les cours d'études sont complets et la méthode d'enseignement est moderne, est donnée aux élèves qui le terminent.

N. B.—Une médaille d'argent, présentée par Son Excellence le Gouverneur-général, sera décernée, à la fin de l'année, à l'élève qui se distinguera par une application soutenue et par une grande fidélité au règlement.

Un cours spécial de couture est suivi avec succès par les élèves. On donne une attention particulière à l'économie domestique.

La Musique, le Dessin, la Peinture, l'Allemand, le Latin, l'Italien sont des extras. Pour les termes et autres informations, s'adresser à

M. SAINT-GABRIEL, Supérieur. Ottawa, 22 juillet 1880.

EN VILLEGEATURE.

Nous le voudrions bien, mais ne le pouvons pas.

Nos pratiques retiennent tout le bénéfice de notre abrogation, lorsque notre magnifique assortiment de

POELES A CHABON

SI ARTISANEMENT FINIS ET NOS

POELES DE CUISINE

d'après le tens commun, seront étalés dans notre magasin. Nous pensons avoir tous les nouveaux genres de la saison.

H. Meadows et Cie

Dépot de Poêles de la "Capitale," 525—Rue Sussex—525

LITS DE PLUME NETTOYES.

Ayant acheté un engin, chaudière et tous les autres accessoires nécessaires à un établissement destiné à porter remède à cette terrible maladie domestique—des lits de plume malpropres—au moyen d'une pression élevée je nettoie les plumes, en enlevant les saletés, la graisse et la fibre. Je répare aussi les matelas et tapis, de toute sorte par le même procédé. Prix modérés. Pour donner satisfaction aux pratiques, les lits seront passés en entrant et en sortant. A sollicité une visite.

A. BEAUVAIS,

300, rue Cumberland. Certificat du Dr Beaudin

Je soussigné, certifie que le procédé de M. Beauvais, pour le lavage des plumes et la désinfection complète des lits de plume, offre de très grands avantages, que pas une seule famille, et encore moins les hôpitaux, orphelins ou autres hospices, ne devraient négliger d'adopter cette nouvelle industrie en évitant leurs lits à l'établissement de M. Beauvais.

Quelque chose qui mérite d'être connu !

C. GAGNÉ ET Cie.

Viennent d'arriver de Montréal où ils ont acheté un fonds considérable de Haries faits et de Tweeds !

LES PLUS BELLES Hards faites

NOUVEAUTÉS

NOUVEAUTÉS !!

Rubans Pompadour

Étoffes à Robes Pompadour

SOIE, BROCATELLE,

Kearns & Ryan

Nos 98 et 100 Rue Sparks

SERVICE TELEGRAPHIQUE

CANADA

Montréal, 24—Vendredi dernier, un enfant de 3 ans, fils de M. Robert,

Montréal, 24—Mme Masson, femme de l'honorable M. Masson, est morte

Montréal, 24—Mme Masson, femme de l'honorable M. Masson, est morte

Montréal, 24—Mme Masson, femme de l'honorable M. Masson, est morte

Montréal, 24—Mme Masson, femme de l'honorable M. Masson, est morte

Montréal, 24—Mme Masson, femme de l'honorable M. Masson, est morte

Montréal, 24—Mme Masson, femme de l'honorable M. Masson, est morte

Montréal, 24—Mme Masson, femme de l'honorable M. Masson, est morte

Montréal, 24—Mme Masson, femme de l'honorable M. Masson, est morte

Montréal, 24—Mme Masson, femme de l'honorable M. Masson, est morte

Montréal, 24—Mme Masson, femme de l'honorable M. Masson, est morte

Montréal, 24—Mme Masson, femme de l'honorable M. Masson, est morte

Montréal, 24—Mme Masson, femme de l'honorable M. Masson, est morte

Montréal, 24—Mme Masson, femme de l'honorable M. Masson, est morte

Montréal, 24—Mme Masson, femme de l'honorable M. Masson, est morte

Montréal, 24—Mme Masson, femme de l'honorable M. Masson, est morte

Montréal, 24—Mme Masson, femme de l'honorable M. Masson, est morte

Montréal, 24—Mme Masson, femme de l'honorable M. Masson, est morte

Montréal, 24—Mme Masson, femme de l'honorable M. Masson, est morte

Montréal, 24—Mme Masson, femme de l'honorable M. Masson, est morte

Montréal, 24—Mme Masson, femme de l'honorable M. Masson, est morte

Montréal, 24—Mme Masson, femme de l'honorable M. Masson, est morte

Montréal, 24—Mme Masson, femme de l'honorable M. Masson, est morte

Montréal, 24—Mme Masson, femme de l'honorable M. Masson, est morte

Montréal, 24—Mme Masson, femme de l'honorable M. Masson, est morte

Montréal, 24—Mme Masson, femme de l'honorable M. Masson, est morte

Montréal, 24—Mme Masson, femme de l'honorable M. Masson, est morte

Montréal, 24—Mme Masson, femme de l'honorable M. Masson, est morte

Montréal, 24—Mme Masson, femme de l'honorable M. Masson, est morte

Montréal, 24—Mme Masson, femme de l'honorable M. Masson, est morte

Montréal, 24—Mme Masson, femme de l'honorable M. Masson, est morte

Montréal, 24—Mme Masson, femme de l'honorable M. Masson, est morte

Montréal, 24—Mme Masson, femme de l'honorable M. Masson, est morte

Montréal, 24—Mme Masson, femme de l'honorable M. Masson, est morte

Montréal, 24—Mme Masson, femme de l'honorable M. Masson, est morte

Montréal, 24—Mme Masson, femme de l'honorable M. Masson, est morte

Montréal, 24—Mme Masson, femme de l'honorable M. Masson, est morte

Montréal, 24—Mme Masson, femme de l'honorable M. Masson, est morte

Montréal, 24—Mme Masson, femme de l'honorable M. Masson, est morte

Montréal, 24—Mme Masson, femme de l'honorable M. Masson, est morte

Montréal, 24—Mme Masson, femme de l'honorable M. Masson, est morte

Montréal, 24—Mme Masson, femme de l'honorable M. Masson, est morte

Montréal, 24—Mme Masson, femme de l'honorable M. Masson, est morte

Montréal, 24—Mme Masson, femme de l'honorable M. Masson, est morte

Montréal, 24—Mme Masson, femme de l'honorable M. Masson, est morte

Montréal, 24—Mme Masson, femme de l'honorable M. Masson, est morte

Montréal, 24—Mme Masson, femme de l'honorable M. Masson, est morte

Montréal, 24—Mme Masson, femme de l'honorable M. Masson, est morte

Montréal, 24—Mme Masson, femme de l'honorable M. Masson, est morte

Montréal, 24—Mme Masson, femme de l'honorable M. Masson, est morte

Montréal, 24—Mme Masson, femme de l'honorable M. Masson, est morte

Montréal, 24—Mme Masson, femme de l'honorable M. Masson, est morte

Montréal, 24—Mme Masson, femme de l'honorable M. Masson, est morte

Montréal, 24—Mme Masson, femme de l'honorable M. Masson, est morte

LEGISLATURE DE QUEBEC

Québec, 24 juillet

L'Orateur prend son siège à onze heures 15 m.

M. Robertson propose la troisième lecture du bill relatif aux employés de la législature. Le bill est adopté

M. Chapleau demande si le gouvernement a l'intention de louer ou de vendre le chemin de fer du Nord, et s'il a reçu quelque proposition.

M. Chapleau répond que le gouvernement avait déjà reçu bien des offres pour la location du chemin, mais qu'il ne le vendrait ni le louerait sans consulter la législature.

L'ordre du jour étant épuisé, M. Chapleau présente un état du travail accompli dans le cours de la session. Il adresse ensuite ses félicitations à M. l'Orateur Turcotte au sujet de l'impartialité dont il avait fait preuve dans ses décisions. Il félicite aussi le chef de l'opposition de l'appréciation bienveillante qu'il a faite de sa conduite.

La chambre s'ajourne à 2 heures p. m.

PROROGATION

La législature a été prorogée à trois heures, cette après-midi, par Son Honneur le lieutenant-gouverneur Robitaille, avec le cérémonial ordinaire. La batterie A avait fourni un détachement de 60 hommes, sous le commandement du major Holmes et du lieutenant Drury, qui se forma en haie devant l'entrée principale de la chambre d'assemblée, et lorsque Son Honneur fit son entrée, la musique fit entendre l'hymne national, et un salut de quinze coups de canons fut tiré de la citadelle.

Le public était peu nombreux, car la prorogation a été annoncée au dernier moment; on remarquait à peine une trentaine de dames dans la salle du conseil.

Son Honneur prorogea le Parlement par le discours suivant:

Honnables Messieurs du Conseil législatif;

Messieurs de l'Assemblée législative;

En vous relevant aujourd'hui de vos travaux parlementaires, je désire vous remercier de la diligence dont vous avez fait preuve dans l'accomplissement de vos devoirs publics. Les mesures qui ont été soumises à votre considération étaient nombreuses et importantes et demandaient de votre part un travail considérable. Vous avez rempli votre tâche avec un zèle qui vous mérite la reconnaissance du public.

J'ai la conviction que le pays n'aura qu'à se réjouir du résultat de vos délibérations. Je vous félicite de l'unanimité dont vous avez fait preuve dans vos délibérations sur la question importante du règlement de l'annuaire municipal et de l'esprit de conciliation qui a présidé à vos discussions sur toutes les questions d'intérêt public.

Messieurs de l'Assemblée législative,

Au nom de Sa Majesté je vous remercie des subides que vous avez si généralement votés pour les différentes branches du service civil.

Hon. messieurs du Conseil législatif, Messieurs de la Chambre d'assemblée,

Au moment où vous allez vous séparer pour retourner dans vos familles, je fais des vœux pour votre bonheur, et je prie Dieu d'accorder sa protection à vos familles et à tous les habitants de votre fidèle et loyale province.

A TRAVERS OTTAWA

—Il y avait samedi quantité de champignons au marché.

M. Sherwood, député-shérif, est parti pour ses vacances.

L'échevin Egleson est allé passer ses vacances à l'île du Prince-Édouard.

Une assemblée régulière du bureau des écoles séparées aura lieu demain soir.

Son Altesse royale la princesse Louise ne partira pour l'Europe que samedi prochain.

Michael O'Connell a été mis en état d'arrestation, pour avoir volé une quantité considérable de vieux fer.

M. O'Gara, magistrat de police, part demain pour ses vacances annuelles; il sera remplacé par Son Honneur le maire.

Le lieutenant Halback, du 60<sup>e</sup> bataillon des carabiniers, a été nommé aide-camp du lieutenant-général Luard.

Ceux qui souffrent de maladies bilieuses, d'indigestion et de constipation feront bien d'essayer les Pâtes anti-bilieuses et purgatives de Dr Harvey. Dans de certaines occasions, elles ont non-seulement donné le soulagement, mais opéré la guérison. Elles ne contiennent pas de mercure et n'agissent pas de changement de diète. Préparées par Milton H. Brissette, propriétaire, Montréal.

ON DEMANDE deux jeunes garçons pour planter les quilles. S'adresser à la Salle d'Amusements, place de l'Hôtel-de-ville, rue Queen.

1880 NOUVEAUTÉS 1880

YRANI METRE REGU, UN ASSORTIMENT CONSIDERABLE DE

Draps de l'ouest de l'Angleterre, ET DE DRAPS FRANÇAIS, TWEEDS FRANÇAIS ET ÉCOSSAIS, Tweeds Canadiens, etc

On sollicite respectueusement la visite et le patronage du public.

P. C. AUCLAIR, 133 Rue Sparks

Ottawa, 10 février 1880.

DECISIONS JUDICIAIRES CONCERNANT LES JOURNAUX.

1. Toute personne qui retire régulièrement un journal du bureau de poste, qu'elle ait souscrit ou non, que ce journal soit adressé à son nom ou à celui d'un autre, est responsable du paiement.

2. Toute personne qui renvoie un journal est tenue de payer tous les arrérages qu'elle doit sur l'abonnement; autrement, l'éditeur peut continuer à le lui envoyer jusqu'à ce qu'elle ait payé. Dans ce cas, l'abonnement est tenu de donner, en outre, le prix de l'abonnement jusqu'au moment du paiement, qu'il ait retiré ou non le journal du bureau de poste.

3. Tout abonné peut être poursuivi pour abonnement dans le strict ou le journal se public, lors même qu'il demeurerait à des centaines de lieues de cet endroit.

4. Les tribunaux ont décidé que le fait de refuser de retirer un journal du bureau de poste, ou de changer de résidence et de laisser accumuler les numéros à l'ancienne adresse, constitue une présomption et une preuve prima facie d'intention de fraude.

EN VENTE

LES

Canadiens de l'Ouest

PAR

JOSEPH TASSÉ.

2<sup>e</sup> EDITION.

Deux volumes in 8<sup>o</sup> de 400 pages chacun.

Édition ordinaire de 21 portraits..... \$2.00

Édition illustrée de 21 portraits..... \$3.00

PREMIER VOLUME.

BIOGRAPHES: Charles de Langlade, Jean-Baptiste Cadot, Charles Heumen, Joseph Rollet, Jacques Parier, Salomon Juneau, fondateur de Milwaukee, Julien Dubucq, fondateur de Dubuque, Iowa, Antoine Leclerc, Jacques Dupont, Louis Rivest, Jean-Marie Ducharme, Joseph Provost, Jean-Baptiste Faribault, Jean-Baptiste LeFebvre, Jean-Baptiste Perron.

BIOGRAPHES: Vital Guérin—fondateur de Saint-Paul, Minnesota, Joseph Rollet, fils, Pierre Ménard, François Ménard, Jean-Baptiste Mallet, Joseph Robidoux—fondateur de Saint-Joseph, Missouri, Louis-Vital Baugy, J. B. Roy, Jacques Poirier, F. X. Aubry, Antoine Leroux, M. B. Ménard—fondateur de Galveston, Texas, Jean-Baptiste Beaubien—l'un des fondateurs de Chicago—Prudent Beaudry, Gabriel Franchère, Pierre C. Pambrin, Joseph LaRoque, Pierre Falcon, Louis Rié.

EDITION ILLUSTRÉE.

Portraits de Joseph Rollet, Salomon Juneau, Jean-Baptiste Faribault, Alexandre Faribault, Vital Guérin, Joseph Robidoux, Augustin Grignon, Louis-Vital Baugy, L. X. Aubry, Prudent Beaudry, Victor Beaudry, Gabriel Franchère, Joseph LaRoque, Louis Rié. SIX AUTRES GRAVURES REPRÉSENTANT le Tombeau de Dubuque, Saint-Dominique (Manitoba), Chicago en 1830, et un caravane attaqué par des Sauvages.

On peut se procurer cet ouvrage en s'adressant à l'auteur, M. Joseph Tassé, Ottawa, 28 juin 1879.

ETAL C.

MARCHE BY.

Entrée sur la rue Clarence.

J. MARTEL, Propriétaire.

Tout en rénovant ses nombreuses pratiques, les inviter à venir lui rendre visite. Il constamment en main un assortiment complet de

VIANDES FRAICHES, SALÉES & FUMÉES.

247, RUE NICOLAS, Ottawa, le 25 janvier, 1880.

1880 NOUVEAUTÉS 1880

YRANI METRE REGU, UN ASSORTIMENT CONSIDERABLE DE

Draps de l'ouest de l'Angleterre, ET DE DRAPS FRANÇAIS, TWEEDS FRANÇAIS ET ÉCOSSAIS, Tweeds Canadiens, etc

On sollicite respectueusement la visite et le patronage du public.

P. C. AUCLAIR, 133 Rue Sparks

Ottawa, 10 février 1880.

DECISIONS JUDICIAIRES CONCERNANT LES JOURNAUX.

1. Toute personne qui retire régulièrement un journal du bureau de poste, qu'elle ait souscrit ou non, que ce journal soit adressé à son nom ou à celui d'un autre, est responsable du paiement.

2. Toute personne qui renvoie un journal est tenue de payer tous les arrérages qu'elle doit sur l'abonnement; autrement, l'éditeur peut continuer à le lui envoyer jusqu'à ce qu'elle ait payé. Dans ce cas, l'abonnement est tenu de donner, en outre, le prix de l'abonnement jusqu'au moment du paiement, qu'il ait retiré ou non le journal du bureau de poste.

3. Tout abonné peut être poursuivi pour abonnement dans le strict ou le journal se public, lors même qu'il demeurerait à des centaines de lieues de cet endroit.

4. Les tribunaux ont décidé que le fait de refuser de retirer un journal du bureau de poste, ou de changer de résidence et de laisser accumuler les numéros à l'ancienne adresse, constitue une présomption et une preuve prima facie d'intention de fraude.

EN VENTE

LES

Canadiens de l'Ouest

PAR

JOSEPH TASSÉ.

2<sup>e</sup> EDITION.

Deux volumes in 8<sup>o</sup> de 400 pages chacun.

Édition ordinaire de 21 portraits..... \$2.00

Édition illustrée de 21 portraits..... \$3.00

PREMIER VOLUME.

BIOGRAPHES: Charles de Langlade, Jean-Baptiste Cadot, Charles Heumen, Joseph Rollet, Jacques Parier, Salomon Juneau, fondateur de Milwaukee, Julien Dubucq, fondateur de Dubuque, Iowa, Antoine Leclerc, Jacques Dupont, Louis Rivest, Jean-Marie Ducharme, Joseph Provost, Jean-Baptiste Faribault, Jean-Baptiste LeFebvre, Jean-Baptiste Perron.

BIOGRAPHES: Vital Guérin—fondateur de Saint-Paul, Minnesota, Joseph Rollet, fils, Pierre Ménard, François Ménard, Jean-Baptiste Mallet, Joseph Robidoux—fondateur de Saint-Joseph, Missouri, Louis-Vital Baugy, J. B. Roy, Jacques Poirier, F. X. Aubry, Antoine Leroux, M. B. Ménard—fondateur de Galveston, Texas, Jean-Baptiste Beaubien—l'un des fondateurs de Chicago—Prudent Beaudry, Gabriel Franchère, Pierre C. Pambrin, Joseph LaRoque, Pierre Falcon, Louis Rié.

EDITION ILLUSTRÉE.

Portraits de Joseph Rollet, Salomon Juneau, Jean-Baptiste Faribault, Alexandre Faribault, Vital Guérin, Joseph Robidoux, Augustin Grignon, Louis-Vital Baugy, L. X. Aubry, Prudent Beaudry, Victor Beaudry, Gabriel Franchère, Joseph LaRoque, Louis Rié. SIX AUTRES GRAVURES REPRÉSENTANT le Tombeau de Dubuque, Saint-Dominique (Manitoba), Chicago en 1830, et un caravane attaqué par des Sauvages.

On peut se procurer cet ouvrage en s'adressant à l'auteur, M. Joseph Tassé, Ottawa, 28 juin 1879.

ETAL C.

MARCHE BY.

Entrée sur la rue Clarence.

J. MARTEL, Propriétaire.

Tout en rénovant ses nombreuses pratiques, les inviter à venir lui rendre visite. Il constamment en main un assortiment complet de

VIANDES FRAICHES, SALÉES & FUMÉES.

247, RUE NICOLAS, Ottawa, le 25 janvier, 1880.

1880 NOUVEAUTÉS 1880

YRANI METRE REGU, UN ASSORTIMENT CONSIDERABLE DE

Draps de l'ouest de l'Angleterre, ET DE DRAPS FRANÇAIS, TWEEDS FRANÇAIS ET ÉCOSSAIS, Tweeds Canadiens, etc

On sollicite respectueusement la visite et le patronage du public.

P. C. AUCLAIR, 133 Rue Sparks

Ottawa, 10 février 1880.

DECISIONS JUDICIAIRES CONCERNANT LES JOURNAUX.

1. Toute personne qui retire régulièrement un journal du bureau de poste, qu'elle ait souscrit ou non, que ce journal soit adressé à son nom ou à celui d'un autre, est responsable du paiement.

2. Toute personne qui renvoie un journal est tenue de payer tous les arrérages qu'elle doit sur l'abonnement; autrement, l'éditeur peut continuer à le lui envoyer jusqu'à ce qu'elle ait payé. Dans ce cas, l'abonnement est tenu de donner, en outre, le prix de l'abonnement jusqu'au moment du paiement, qu'il ait retiré ou non le journal du bureau de poste.

3. Tout abonné peut être poursuivi pour abonnement dans le strict ou le journal se public, lors même qu'il demeurerait à des centaines de lieues de cet endroit.

4. Les tribunaux ont décidé que le fait de refuser de retirer un journal du bureau de poste, ou de changer de résidence et de laisser accumuler les numéros à l'ancienne adresse, constitue une présomption et une preuve prima facie d'intention de fraude.

EN VENTE

LES

Canadiens de l'Ouest

PAR

JOSEPH TASSÉ.

2<sup>e</sup> EDITION.

Deux volumes in 8<sup>o</sup> de 400 pages chacun.

Édition ordinaire de 21 portraits..... \$2.00

Édition illustrée de 21 portraits..... \$3.00

PREMIER VOLUME.

BIOGRAPHES: Charles de Langlade, Jean-Baptiste Cadot, Charles Heumen, Joseph Rollet, Jacques Parier, Salomon Juneau, fondateur de Milwaukee, Julien Dubucq, fondateur de Dubuque, Iowa, Antoine Leclerc, Jacques Dupont, Louis Rivest, Jean-Marie Ducharme, Joseph Provost, Jean-Baptiste Faribault, Jean-Baptiste LeFebvre, Jean-Baptiste Perron.

BIOGRAPHES: Vital Guérin—fondateur de Saint-Paul, Minnesota, Joseph Rollet, fils, Pierre Ménard, François Ménard, Jean-Baptiste Mallet, Joseph Robidoux—fondateur de Saint-Joseph, Missouri, Louis-Vital Baugy, J. B. Roy, Jacques Poirier, F. X. Aubry, Antoine Leroux, M. B. Ménard—fondateur de Galveston, Texas, Jean-Baptiste Beaubien—l'un des fondateurs de Chicago—Prudent Beaudry, Gabriel Franchère, Pierre C. Pambrin, Joseph LaRoque, Pierre Falcon, Louis Rié.

EDITION ILLUSTRÉE.

Portraits de Joseph Rollet, Salomon Juneau, Jean-Baptiste Faribault, Alexandre Faribault, Vital Guérin, Joseph Robidoux, Augustin Grignon, Louis-Vital Baugy, L. X. Aubry, Prudent Beaudry, Victor Beaudry, Gabriel Franchère, Joseph LaRoque, Louis Rié. SIX AUTRES GRAVURES REPRÉSENTANT le Tombeau de Dubuque, Saint-Dominique (Manitoba), Chicago en 1830, et un caravane attaqué par des Sauvages.

On peut se procurer cet ouvrage en s'adressant à l'auteur, M. Joseph Tassé, Ottawa, 28 juin 1879.

ETAL C.

MARCHE BY.

Entrée sur la rue Clarence.

J. MARTEL, Propriétaire.

Tout en rénovant ses nombreuses pratiques, les inviter à venir lui rendre visite. Il constamment en main un assortiment complet de

VIANDES FRAICHES, SALÉES & FUMÉES.

247, RUE NICOLAS, Ottawa, le 25 janvier, 1880.

1880 NOUVEAUTÉS 1880

YRANI METRE REGU, UN ASSORTIMENT CONSIDERABLE DE

Draps de l'ouest de l'Angleterre, ET DE DRAPS FRANÇAIS, TWEEDS FRANÇAIS ET ÉCOSSAIS, Tweeds Canadiens, etc

On sollicite respectueusement la visite et le patronage du public.

P. C. AUCLAIR, 133 Rue Sparks

Ottawa, 10 février 1880.

DECISIONS JUDICIAIRES CONCERNANT LES JOURNAUX.

1. Toute personne qui retire régulièrement un journal du bureau de poste, qu'elle ait souscrit ou non, que ce journal soit adressé à son nom ou à celui d'un autre, est responsable du paiement.

2. Toute personne qui renvoie un journal est tenue de payer tous les arrérages qu'elle doit sur l'abonnement; autrement, l'éditeur peut continuer à le lui envoyer jusqu'à ce qu'elle ait payé. Dans ce cas, l'abonnement est tenu de donner, en outre, le prix de l'abonnement jusqu'au moment du paiement, qu'il ait retiré ou non le journal du bureau de poste.

3. Tout abonné

MARCHE D'OTTAWA

Viande—Mouton par livre, 6c à 9c; Lard, par 100 livres, \$6.25 à \$6.50; Bœuf, par 100 livres pesant, \$5.00 à \$6.00; veau, de 4 à 5c la livre.

MARCHES ETRANGERS

New-York, 24
Coton, ferme 12 9/16
Blé, de 1.10 à 1.11
Blé d'Inde, tranquille; No. 2, 50 cts.

MARCHE EN GROS

Farine—Supérieure extra 5 50 à 5 60
Extrà supérieure 5 40 à 5 45
De good 5 35 à 5 40

BOURSE

Table with columns: Valeurs, Montant des actions, Tendance, Acheteurs. Lists various banks and companies like Banque de Montréal, Banque d'Ontario, etc.

E. G. LAVERDURE



Plombier, Carier et Ferblantier
OUVERTURES EN FERBLANC ET FER GALVANISÉ
ET CONSTRUCTEUR DE FOURNAISES A AIR CHAUD.

Fonds de Banqueroute

CHAPEAUX!

PELLETIERES

Je viens de faire l'acquisition d'un fonds de banqueroute que je vendrai à des prix extrêmement bas, tels que

10 CAISSES DE Chapeaux de Paille

A Bon Marché

H. L. COTE

128, Rue Rideau

SAM'S HOTEL

Rue York

EN FACE DU MARCHE

L'un des premiers Hotels d'Ottawa

BONNES CHAMBRES

BONNE TABLE

BONS VINS

L'EDITION ROYALE

CHANSONS DE LA FRANCE

ACCOMPAGNEMENT POUR PIANO

SOMMAIRE

Contrat de la Malle

E. PETIT



Bijoutier et Horloger
25 ans d'expérience dans les meilleures maisons des principales capitales du monde.

DEPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS

TOUS LES JOURS

GRANDE VENTE!

MARCHANDISES

Nouvelles et de Goût

O'DOHERTY et Cie.

110 RUE SPARKS

LA LOTERIE

Séminaire de Rimouski

10 AOUT PROCHAIN

GRANDE CHANCE

Terrain à vendre à très-bon marché

GRANDE CHANCE

DEMEGAGE

M. P. C. GUILLAUME

Fonds de Magasin

No. 455 Rue Sussex

Librairie CANADIENNE

F. X. MICHAUD

LIBRAIRE

Livres d'histoire, de prières, d'école

ROMANS INTERESSANTS

F. X. MICHAUD

RELIEUR ET REGLEUR

Livres de comptes de toute espèce

Canada

Angle des rues Sussex et Murray

IMPRIMERIE

Canada

VENTE DE GANTS DE KID

Gants de kid pour dames, nuances légères

RÉDUITS DE 75 cents à 40 cents

BRYSON & Cie.

Nouveau Magasin au comptant

150 RUE SPARKS

Déménagement dans Ontario-Ouest!

Liverpool House

61, RUE RIDEAU, OTTAWA

Doit être vendu dans trente jours

J. B. BRANNEN

LIVERPOOL HOUSE, 61, RUE RIDEAU

Harnais, Selles, Malles, Valises

Etc., etc., etc.

S. & H. BORBRIDGE

88 et 90, coin des rues Rideau et Mosgrove

BASSE-VILLE, OTTAWA

P. BASKERVILLE ET FRERES

Epiceries Vins, Liqueurs et Provisions

La vitrine de votre voisin

Variety Hall et Magasin de Meubles, 532 et 534, rue SUSSEX

A. SWALWELL

ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES

CARRE DU MARCHE, BASSE-VILLE

156 RUE SPARKS, HAUTE-VILLE

Par Nomination Spéciale

Wilson & Orr

103, RUE SPARKS, OTTAWA

Les MEILLEURS MARCHANDISES aux plus BAS PRIX possibles

SHOOLBERG et Cie.

148 rue Sparks

Ottawa, 2 août 1879